



Bruxelles, le 22 juillet 2014
140722/01

FICHE D'INFORMATION

L'action de l'UE en République centrafricaine

Réaction de l'UE à la crise

Compte tenu de l'interdépendance des enjeux, la République centrafricaine (RCA) est un pays où seule la mise en place d'une approche véritablement globale, axée sur la sécurité, l'aide humanitaire, la stabilisation et la coopération au développement, permettra de s'attaquer efficacement aux problèmes qui se posent. L'UE a engagé de nouveaux financements pour plus de 360 millions d'euros en vue de faire face à la crise depuis qu'elle a éclaté dans le pays en 2013. L'UE fournit également depuis des années une aide au développement afin de répondre aux besoins fondamentaux des plus vulnérables. Entre 2008 et 2013, environ 225 millions d'euros ont été versés par l'intermédiaire des divers instruments financiers (160 millions d'euros au titre du 10^e Fonds européen de développement (FED) et 65 millions dans le cadre du budget de l'UE).

Le 15 juillet 2014, l'UE a lancé son tout premier fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le développement, destiné à soutenir la RCA, qui vise à faciliter la transition entre l'intervention d'urgence, telle que l'aide humanitaire, et l'aide au développement à long terme, dans le cadre d'une approche assurant le lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LARD). Ce fonds contribuera à la reconstruction du pays, et en particulier à la remise en place des administrations nationales et locales, à la reprise de l'activité économique et des services essentiels tels que l'électricité, les transports, la santé, l'éducation et la sécurité alimentaire, et à la stabilisation du pays.

POUR EN SAVOIR PLUS:

Michael Mann +32 498 999 780 - +32 2 584 9780- Michael.Mann@eeas.europa.eu @EUHighRepSpx
Maja Kocijancic +32 498 984 425 - +32 2 298 65 70 - Maja.Kocijancic@ec.europa.eu @AshtonSpx Maja

Sébastien Brabant +32 460 75 09 98 - Sebastien.Brabant@ec.europa.eu

Iulia Costea +32 460 75 07 17 - Iulia.Costea@ec.europa.eu

Suivez-nous sur Twitter @eu_eeas

www.facebook.com/EuropeanExternalActionService

www.eeas.europa.eu

Les activités menées viseront également à permettre aux pays voisins de surmonter les conséquences de la crise en RCA. Le fonds, auquel peuvent contribuer l'Union européenne ainsi que des bailleurs de fonds internationaux, est doté d'un budget initial de 64 millions d'euros, qui comprend les contributions de la Commission européenne, de la France, de l'Allemagne et des Pays-Bas.

L'Union européenne participe activement aux efforts entrepris par la communauté internationale et joue un rôle essentiel pour faciliter la concertation internationale entre les principaux partenaires, tels que les Nations unies, les États-Unis, la France, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et l'Union africaine. En outre, l'UE constitue à la fois le principal partenaire du pays en matière de développement et son premier fournisseur d'aide humanitaire.

Priorités de l'UE en RCA

L'approche globale de l'UE à l'égard de la RCA englobe plusieurs priorités:

1) Sécurité

Le rétablissement de la sécurité est l'un des principaux objectifs poursuivis afin de stabiliser le pays et d'y rétablir un gouvernement plus stable.

L'UE est déterminée à maintenir le soutien qu'elle apporte actuellement à la mission MISCA sous conduite africaine (50 millions d'euros débloqués, plus 75 millions qui devraient encore l'être) au titre de la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique. La contribution de l'UE couvre les coûts des indemnités, de l'hébergement et de l'alimentation des troupes déployées sur le terrain. Les salaires du personnel civil de la MISCA et divers coûts opérationnels tels que le transport, les communications ou les services médicaux sont également pris en charge par la facilité. Cette aide est essentielle au bon fonctionnement de la mission.

L'opération militaire EUFOR RCA de l'UE contribue, dans la région de Bangui et pour une période maximale de six mois, aux efforts déployés par la communauté internationale pour créer un environnement sécurisé et protéger les populations les plus menacées, mettant ainsi en place les conditions permettant la fourniture d'une aide humanitaire. Le 1^{er} avril, le Conseil a donné son feu vert au lancement de l'opération EUFOR RCA et, le 15 juin, le commandant d'opération a déclaré que l'opération avait atteint sa pleine capacité opérationnelle. L'EUFOR RCA est responsable de la sécurité de l'aéroport M'Poko et assure la sécurité des 3^e et 5^e arrondissements. Les coûts communs de l'opération sont estimés à 25,9 millions d'euros.

2) Urgence humanitaire

L'Union européenne est à ce jour le plus grand pourvoyeur d'aide humanitaire de la RCA. La Commission européenne et les États membres de l'UE ont considérablement augmenté leur aide humanitaire en RCA (qui est passée de 20 millions d'euros en 2012 à plus de 150 millions d'euros en 2013/2014). M^{me} Georgieva, membre de la Commission européenne, a organisé le 20 janvier 2014 à Bruxelles une réunion ministérielle conjointe sur la situation humanitaire en RCA, au cours de laquelle une aide de 366 millions d'euros a été promise, comprenant 150 millions d'euros pour l'aide vitale et 216 millions d'euros pour la stabilisation et l'assistance à court et moyen terme.

Les fonds sont utilisés pour soutenir la protection, l'accès aux soins de santé, l'aide alimentaire et nutritionnelle, la distribution d'eau potable, les services d'assainissement, la logistique et la coordination humanitaire. En outre, depuis l'intensification de la vague de violence, l'UE a organisé la mise en place d'un pont aérien permettant d'acheminer des biens de première nécessité et du personnel humanitaire en RCA pour venir en aide aux victimes.

3) Stabilisation

Une attention particulière est accordée à la nécessité impérieuse de lutter contre l'impunité et de rétablir l'État de droit. En plus de l'action menée par l'EUFOR RCA, l'UE apporte son soutien à une série de projets visant à rétablir d'urgence un système de justice pénale de base à Bangui. Ces projets portent sur le rétablissement des capacités de police et de gendarmerie chargées d'assurer la police de proximité et le maintien de l'ordre, le renforcement de l'appareil judiciaire et la réhabilitation des établissements pénitentiaires. De plus, un projet à long terme visant à étendre l'accès à la justice au-delà de Bangui est en cours (pour un montant total de 21,5 millions d'euros).

Par ailleurs, souvent en collaboration avec les autorités de transition, l'UE apporte son concours à des initiatives visant à favoriser le dialogue, la réduction des tensions et l'instauration d'un climat de confiance entre les communautés. Dans le cadre du programme de stabilisation de 12 millions d'euros adopté en août 2013 au titre de l'instrument de stabilité de l'UE, l'UE soutient le rétablissement des capacités des médias indépendants et un réseau de radios communautaires dans les provinces. Elle encourage également le dialogue intercommunautaire et l'apaisement des tensions et des conflits entre Chrétiens et Musulmans, essentiellement par un soutien à la commission pour le dialogue interconfessionnel et aux réseaux de la société civile, et par la mise en place de vingt "cellules de paix" dans tout le pays. Le déploiement de missions d'observation des droits de l'homme, en collaboration étroite avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), vise à contribuer à prévenir de nouvelles violations des droits de l'homme.

En outre, l'UE apporte une assistance (4 millions d'euros, au titre de l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix) aux communautés menacées afin de les aider à préserver leur diversité ethnique et religieuse. Ce projet pilote est mené dans les quelques zones de Bangui (y compris les 3^e et 5^e arrondissements) où la cohabitation perdure. Il a pour but de contribuer à maintenir une base sur laquelle un processus de réconciliation pourrait se fonder à l'avenir, une fois qu'un niveau minimum de sécurité aura été rétabli. L'action menée permet de fournir une aide d'urgence à l'échelle des communautés en vue d'obtenir des résultats dans le cadre de mesures "à effet rapide" et de progresser sur la voie d'un retour à la normale, de manière à contribuer à préserver et à rétablir la mixité des communautés menacées de nouvelles divisions.

4) Préparer une sortie de crise durable

Un autre volet de l'assistance que fournit actuellement l'UE consiste à préparer la transition entre l'intervention d'urgence et l'aide au développement à long terme, dans le cadre d'une approche assurant le lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LARD).

Le 9 juillet 2014, l'UE a adopté un programme d'aide de 119 millions d'euros, qui comprend le fonds d'affectation spéciale susmentionné. Cette somme contribuera à rétablir les services sociaux de base et les moyens de subsistance, en particulier dans les domaines de l'éducation (par exemple pour aider au redémarrage des écoles fermées en raison du conflit) et de la santé (pour remettre en état et rééquiper les centres de santé). Le programme comprend également un contrat d'appui à la consolidation de l'État, qui fournira un financement direct au budget de la RCA pour aider les autorités de transition, par exemple en vue de garantir le paiement des traitements des fonctionnaires et de soutenir le processus électoral. La tenue d'élections est subordonnée à la mise en place d'un environnement politique adéquat, de sorte que les élections contribuent à renforcer la cohésion sociale et à faire progresser la stabilité plutôt que de devenir une source de conflit.

Bien que la coopération au développement de l'UE se soit considérablement ralentie en raison de la situation institutionnelle et en matière de sécurité, elle n'a jamais été interrompue. L'action menée par l'UE en faveur du développement de la RCA vise à favoriser le redressement de l'économie, la création de moyens de subsistance et le rétablissement de la présence de l'État. Par exemple, l'un des projets en cours consiste notamment à remettre en état des infrastructures et des bâtiments publics dans huit villes de l'ouest et du centre du pays, afin de faire redémarrer l'économie locale.

L'UE soutient également le processus de transition politique et les nouvelles autorités, notamment en fournissant une assistance technique aux grands ministères.

5) Répercussions régionales de la crise

Afin d'atténuer les répercussions régionales de la crise en RCA sur les pays voisins, l'UE fournit une assistance humanitaire ciblée destinée aux personnes récemment arrivées de RCA dans les régions frontalières du Tchad, du Cameroun et de la RDC (10 millions d'euros). Par l'intermédiaire d'un projet à venir financé au titre de l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix au Tchad, elle entend également faciliter l'intégration des rapatriés/réfugiés dans des communautés d'accueil et prévenir une éventuelle radicalisation (jusqu'à 12 millions d'euros). Une initiative similaire est en cours d'élaboration pour le Cameroun.